

Appel à projets 2014

Démarches participatives

Date limite de réception des dossiers: 15 avril 2014

Contexte

Depuis plus de 20 ans, la Fondation de France soutient dans ses programmes les démarches qui impliquent l'ensemble des personnes concernées au montage des projets, à leur mise en œuvre et à leur développement. Plusieurs de ses appels à projets thématiques (habitat, environnement, culture, etc.) sont spécifiquement orientés vers la concertation.

Aujourd'hui, la période de profondes mutations économiques et sociales que nous traversons contribue à accentuer la crise de la représentation. Même si la participation est de plus en plus inscrite dans la loi, il ne suffit pas de la décréter pour qu'elle devienne réalité. Trop souvent, elle se cantonne à une injonction ou à un alibi, ce qui n'a pour effet que de renforcer la défiance et le retrait des participants. Pourtant, les expériences qui associent pleinement les usagers à la définition de l'action, à sa réalisation et à son évaluation s'enrichissent des apports de tous.

Dans ce contexte, la Fondation de France fait le pari que la participation des citoyens, habitants, travailleurs, usagers, de toutes celles et ceux qui veulent retrouver un poids sur le cours de leur vie, peut être une opportunité pour penser et développer collectivement de nouvelles réponses.

Pour les territoires les plus en difficulté, c'est la possibilité de développer des formes collectives de créativité et de développer leur attractivité. Pour les personnes les plus fragiles et les plus isolées, c'est une occasion de montrer leurs capacités et leur utilité pour retrouver leur place dans la cité. Pour toute la société, c'est une chance de relever le défi de l'intelligence et de l'action collectives pour créer des liens, du bien commun et de l'efficacité.

Objectifs

La Fondation de France propose de soutenir en 2014 une quinzaine de démarches participatives innovantes dans leur méthode et qui donnent à chacun le pouvoir d'orienter, de décider et d'agir au service de la collectivité, quel que soit leur territoire ou leur champ d'action.

Les porteurs de projet retenus seront invités par la Fondation de France à s'inscrire dans une démarche de partage des leçons et des savoir-faire tirés de ces expériences.

Quelles sont les initiatives concernées ?

Cet appel à projets peut soutenir des démarches concrètes qui permettent de renforcer la participation de tous et le pouvoir d'agir des personnes, notamment celles qui rencontrent le plus de difficultés. Des projets de recherche-action pourront être étudiés.

Qui peut répondre ?

Cet appel à projets s'adresse à des organismes à but non lucratif :

- associations, réseaux d'associations dont l'activité relève de l'intérêt général ;
- collectifs de citoyens, d'habitants, d'usagers ;
- communes et groupements de communes de moins de 4 000 habitants.

Critères de sélection

La Fondation de France appréciera la qualité globale du projet et son caractère innovant. Elle sera particulièrement attentive aux dimensions suivantes :

- recherche de l'accessibilité à toutes les personnes concernées et de la diversité des participants ;
- qualité de la délibération collective, qui doit permettre à chacun de faire valoir son point de vue et de peser sur les choix ;
- impact effectif de la contribution des participants sur la décision et l'action ;
- adaptation du projet à l'échelle territoriale retenue.

Ne seront pas retenus :

- les projets liés à des obligations légales ;
- les activités habituelles des organismes ;
- les projets de formation et d'accompagnement qui ne s'intègrent pas directement dans un projet participatif ;
- l'organisation d'événements, de rencontres qui ne s'incluent pas directement dans un projet participatif ou qui n'ont pour objet que sa valorisation.

Comment répondre ?

Le dossier type de demande de subvention est téléchargeable sur fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*) ou disponible sur demande à l'adresse demarchesparticipatives@fdf.org.

Le dossier complet accompagné des annexes devra parvenir par voie postale et par mail au siège de la Fondation de France.

Fondation de France
Programme Démarches participatives
40 avenue Hoche
75008 Paris
demarchesparticipatives@fdf.org

Une session de sélection des dossiers est prévue en 2014 :

- date limite de réception des dossiers complets : **15 avril 2014**
- instruction des dossiers présélectionnés : **mai-juin 2014**
- attribution des subventions : **juillet 2014**

Les décisions seront communiquées uniquement par voie postale.

Avec les 715 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 130 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.